



Règlement à respecter par les candidats

- Les candidats doivent se présenter dans la salle d'examen **au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve**. Aucun candidat **ne sera autorisé à entrer après le commencement du concours**.
- L'accès à la salle d'examen est **exclusivement réservé aux candidats convoqués**.
- Chaque candidat **doit respecter la salle d'examen et le numéro d'examen** qui lui sont attribués.
- Chaque candidat doit être muni de sa **Carte Nationale d'Identité (CNI)** et la présenter aux surveillants.
- Les candidats doivent **déposer leurs affaires personnelles** (documents, téléphones portables éteints ou tout autre appareil de communication) **hors de portée pendant l'épreuve**.
- Il est **strictement interdit aux candidats d'échanger toute fourniture ou tout matériel** (stylo, crayon, gomme, règle, correcteur blanc, calculatrice ou autre) pendant la durée de l'épreuve.
- **L'usage des téléphones portables, des montres connectées ainsi que de tout autre appareil électronique ou moyen de communication et d'information est strictement interdit pendant toute la durée de l'épreuve**.
- Toute **tentative de fraude**, ainsi que tout **refus de respecter les consignes et les instructions des surveillants**, entraîne **l'élimination immédiate du candidat de l'épreuve et l'application des sanctions prévues**, conformément à la réglementation en vigueur.

**L'UTILISATION DES TÉLÉPHONES
PORTABLES, DES MONTRES CONNECTÉES
ET DE TOUT AUTRE APPAREIL
ÉLECTRONIQUE EST STRICTEMENT INTERDITE
PENDANT TOUTE LA DURÉE DE L'EXAMEN**

